
**Réunion du comité de voisinage du nouveau complexe hospitalier,
tenue le 13 décembre 2017, de 18 h 30 à 20 h 30
à la salle 4 du Bureau de projet NCH (2505, boul. Henri-Bourassa)**

Membres présents :

M. Alain Couillard
M. Jean-François Darche
M^{me} Chantal Douville
M. Richard Fournier
M. Luc Gagnon
M. Jean-Thomas Grantham
M. André Ouellet
M^{me} Sonia Tremblay
M. Robert Topping
M. Martial Van Neste
M^{me} Josianne Vignola

Membres absents :

M^{me} Renée Désormeaux
M. David Dionne
M. André Drolet
M^{me} Chantal Dugas
M^{me} Christiane Gamache
M^{me} Geneviève Hamelin
M^{me} Anne-Sophie Larochelle
S^r Huguette Michaud
M^{me} Sophie Nantel
M. Alain O'Neil
M. Georges-Michel Parent
M. Patrick Pépin
M. Alain Perron
M. Yan Turgeon
M^{me} Suzanne Verreault
M^{me} Louise Vézina

Observateurs :

M^{me} Geneviève Dupuis
M^{me} Cindy Roberge
M^{me} Audrey Painchaud

La réunion débute à 18 h 40. M. Richard Fournier préside la séance de cette rencontre et M. Jean-Thomas Grantham fait office de secrétaire. M. Fournier présente M. André Ouellet, nouveau membre du comité.

1. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

1. Adoption de l'ordre du jour
2. Adoption du compte rendu du 19 septembre 2017 et suivis
3. Bilan des communications avec les citoyens à ce jour
4. Bilan des travaux terminés et à venir
5. Mise à jour sur la mobilité
6. Dépôt d'une résolution adoptée par le conseil de quartier Maizerets concernant la Politique d'intégration des arts
7. Demandes de citoyens
8. Calendrier des rencontres 2018
9. Prochaine rencontre

L'ordre du jour proposé est accepté à l'unanimité.

2. ADOPTION DU COMPTE RENDU DU 19 SEPTEMBRE 2017 ET SUIVIS

Le compte rendu de la réunion du 19 septembre 2017 est adopté sans modification.

SUIVIS

M. Richard Fournier amène deux points de suivi concernant le compte rendu de la dernière rencontre. Dans un premier temps, il souligne l'ajout du point statutaire à l'ordre du jour des rencontres à propos de la mobilité. Il s'agit d'une demande formulée par M^{me} Geneviève Hamelin. Deuxièmement, il fait la lecture au comité d'une lettre de la Ville de Québec répondant aux interrogations de M^{me} Christiane Gamache concernant la reconfiguration de la 41^e Rue. M. Fournier précise du même coup que l'arrivée de la navette n'a pas eu d'influence significative sur la circulation à cette intersection.

M. André Ouellet profite du point pour parler des problèmes de la configuration qui existait déjà avant l'arrivée la navette. M. Ouellet parle également des problèmes de trafic le matin sur la 26^e Rue pour l'accès au stationnement. M. Ouellet souhaite l'installation d'arrêts aux quatre coins afin de mieux gérer le trafic. M. Martial Van Neste suggère à M. Ouellet d'amener cette proposition au conseil de quartier. M. Ouellet tient à préciser que ce problème se manifeste seulement le matin.

3. BILAN DES COMMUNICATIONS AVEC LES CITOYENS À CE JOUR

M^{me} Josianne Vignola présente les différentes statistiques concernant les demandes des citoyens depuis le 19 septembre 2017, dont voici le résumé :

Sujets	Nb de demandes externes
Stationnement	0
Travaux sur avenue de Vitré	1
Demandes d'emploi et offres externes	0
Travaux sur le site de l'HEJ	13
Conception	0
Autres	2
Total	16

La majorité des demandes des citoyens sont à propos des vibrations causées par le chantier. M^{me} Vignola explique les différentes démarches réalisées auprès des citoyens (visites chez les citoyens, installations de sismographes, vérifications des seuils et la tenue de rencontre de chantiers).

M^{me} Vignola présente également les demandes émanant des employés du CHU. Elle traite plus particulièrement des demandes sur l'ajustement de certains feux de circulation, notamment sur la 41^e Rue et de la question du déneigement des trottoirs autour du site. Elle rappelle également aux membres du comité qu'il n'y a pas de liste d'attente pour l'accès aux stationnements pour les employés du CHU.

M. Ouellet en profite pour parler du très mauvais déneigement après la tempête sur l'avenue de Vitré. M. Van Neste informe le comité de l'arrivée prochaine des vignettes sans en connaître la date précise. M. Ouellet se dit envahi par les voitures se stationnant sur rue.

M^{me} Geneviève Dupuis aborde la question de l'éclairage qui a été ajouté pour les employés afin de rendre l'arrêt de la navette plus sécuritaire. Elle mentionne également que la densité des lumières a été ajustée à la demande d'une citoyenne.

M. Jean-François Darche amène la préoccupation du bruit des camions et demande si le CHU a reçu des plaintes à cet effet. M^{me} Vignola confirme qu'aucune plainte n'a été reçue et que la boucle prévue pour les camions est respectée. M. Ouellet fait mention que sa résidence est à proximité et qu'il n'a observé aucun dérangement particulier sur cette question. M. Robert Topping rappelle qu'une consigne a été donnée aux camions de prioriser l'entrée à l'avant du chantier afin d'éviter ce type de désagrément.

M^{me} Dupuis mentionne également que la sécurité sera rehaussée sur le chantier à la suite d'épisodes de vandalisme.

4. BILAN DES TRAVAUX TERMINÉS ET À VENIR

M. Topping annonce la pause des travaux pour les fêtes, soit du 22 décembre 2017 au 8 janvier 2018. Il fait le résumé des travaux au comité. M. Topping annonce également l'enlèvement des pylônes sur le boulevard Henri-Bourassa et que ces travaux sous la responsabilité d'Hydro-Québec doivent se terminer le 31 mars 2018.

Ensuite, M. Topping explique le fonctionnement du pieutage. Il mentionne que plus de 200 pieux sont déjà installés sur les 300.

Il mentionne également la venue de chargement de béton sur le site par le biais de l'avenue de Vitré. M. Ouellet propose d'interdire le stationnement sur rue en raison de l'étroitesse de cette dernière.

M. Topping mentionne que des opérations de ventilation et de lissage du béton seront effectuées hors des temps réglementaires. M^{me} Dupuis mentionne qu'une communication sera transmise aux citoyens à ce moment-là.

M. Alain Couillard demande comment seront démolis les bâtiments excédentaires et souligne qu'il y aura des inquiétudes potentielles pour les citoyens. M. Topping mentionne n'a pas encore la réponse, mais les citoyens en seront informés. M. Couillard demande également s'il y a des développements concernant le stationnement permanent, à savoir si ce stationnement sera souterrain ou aérien. M. Topping répond que la majorité des cases seront souterraines et il rappelle qu'il manque encore des autorisations pour parler de la situation finale, mais que l'objectif demeure d'avoir un maximum de stationnements souterrains.

M^{me} Sonia Tremblay demande si l'entrepreneur a assez de places de stationnement sur le site. M. Topping répond qu'il s'agit d'un enjeu à venir, surtout au printemps. Au fur et à mesure que le chantier va grossir, l'enjeu va croître également. Une solution reste à trouver. M^{me} Tremblay parle de demandes provenant d'entreprises privées pour offrir leur terrain à l'entrepreneur. Elle demande si les travailleurs du CHU se stationnent sur place. Pour l'instant, les travailleurs du CHU ne stationnent pas sur place et qu'une évaluation pour du court terme est en cours. M^{me} Chantal Douville fait part aux membres que l'enlèvement des pylônes d'Hydro-Québec va permettre quelques places supplémentaires.

M. Couillard demande si l'échéancier des travaux est respecté jusqu'à maintenant. M. Topping lui répond que l'échéancier est respecté à la lettre.

5. MISE À JOUR SUR LA MOBILITÉ

M^{me} Dupuis présente le point à propos de la mobilité. Elle parle de l'étude déjà présentée et de la répartition des employés. Le CHU a fait affaire avec la firme Mobili-T pour sonder les employés de L'Hôtel-Dieu de Québec. La firme a remis son rapport le jour même de la rencontre au CHU et au RTC. Des travaux sont en cours entre le CHU et le RTC pour rehausser l'offre de transport en commun dans le secteur. Certains enjeux, notamment le parcours 136, sont en discussion.

M. Darce demande d'avoir une présentation au comité quand ça sera possible. M. Van Neste parle que le conseil de quartier partage les mêmes intérêts que le CHU. M. Ouellet parle du besoin d'ajouter un parcours Métrobus sur le boulevard Henri-Bourassa avec idéalement un lien direct vers la colline parlementaire. M. Fournier parle d'une présentation possible à la rencontre du mois de mai.

6. DÉPÔT D'UNE RÉOLUTION ADOPTÉE PAR LE CONSEIL DE QUARTIER MAIZERETS CONCERNANT LA POLITIQUE D'INTÉGRATION DES ARTS

M. Couillard dépose la résolution adoptée par le conseil de quartier Maizerets concernant la politique d'intégration des arts.

M^{me} Vignola rapporte les hypothèses de travail de la part du comité chargé de la question. M^{me} Dupuis informe également le comité que la résolution sera présentée lors de la prochaine rencontre avec le ministère de la Culture et des Communications. M. Couillard suggère que le choix des lieux et des œuvres soient faits autant pour les gens de l'hôpital que pour les citoyens.

M. Darce aimerait avoir un éclatement plus grand des œuvres. M^{me} Dupuis explique les règles du 1 % pour les nouveaux bâtiments, l'importance de les respecter et de certaines contraintes techniques.

M. Van Neste parle que l'art peut aussi être des aménagements de façade et non juste des sculptures. M^{me} Dupuis rappelle que le ministère de la Culture et des Communications choisira les œuvres et que le CHU a peu de pouvoir sur cette sélection.

M. Darce demande que ce point devienne un point statutaire à chaque rencontre, ce qui est accepté par le comité.

7. DEMANDES DE CITOYENS

M. Fournier informe le comité de certaines demandes de citoyens qui ne sont pas associées au NCH, mais qui pourraient intéresser le comité.

Il présente la lettre d'une citoyenne concernant l'utilisation de la vapeur de l'incinérateur. Il spécifie que ce projet n'est pas lié au NCH. M^{me} Dupuis résume la position de l'organisation qui a demandé à la Direction de la santé publique (DSP) si les normes de l'incinérateur sont respectées. Comme établissement de santé, le CHU ne peut entériner un projet nuisant à la santé du secteur. M. Van Neste confirme que la DSP a un mandat de la Ville pour l'état de la qualité de l'air dans la Basse-Ville. La Ville a aussi son comité de vigilance de l'incinérateur. M. Fournier ajoute que la DSP va

aussi étudier l'effet de la récupération de la vapeur sur l'hôpital. Le CHU évalue également aussi la rentabilité financière de ce projet.

M. Fournier présente également une demande citoyenne reçue par l'entremise du bureau du député André Drolet à propos d'une piste cyclable entre le Cégep Limoilou et le NCH. Le CHU a souligné au bureau du député que cet enjeu était du ressort de la Ville. M. Van Neste informe le comité que le conseil de quartier désire la même chose que la citoyenne.

M. Fournier présente des commentaires de citoyens pour la construction d'un trottoir sur l'avenue de Vitré. Les commentaires sont transmis à la Ville. M^{me} Tremblay souligne que la Ville étudie déjà cette possibilité. Elle fait état des contraintes du terrain pour faire un trottoir, mais des discussions sont en cours.

8. CALENDRIER DES RENCONTRES 2018

Le calendrier proposé est adopté. Les prochaines rencontres auront lieu au bureau de projet du NCH.

9. PROCHAINE RENCONTRE

La prochaine rencontre est fixée au 1^{er} mai 2018.

Compte rendu rédigé par Jean-Thomas Grantham